



Lettre aux Castels : les enjeux de sécurité

Chères Castelthéodoriciennes, chers Castelthéodoriciens,

Les obsèques du jeune Anthony, tué dans un bar de la zone de l'Europe, se sont tenues vendredi. Par respect pour sa famille et ses proches, j'ai souhaité dans un premier temps consacrer mon expression publique au recueillement.

Je mesure les inquiétudes que cet événement a fait naître, au moment même où la police nationale essayait des tirs de mortier d'artifice.

Ces inquiétudes sont légitimes, comme elles l'ont été à divers moments dans le passé, notamment lorsque plusieurs événements sécuritaires s'accumulaient sur une courte période. Ce fut le cas en 2015/2016, lorsqu'une femme de 88 ans était violée et torturée, qu'un centre social était incendié ainsi qu'une mosquée, ou encore 16 véhicules en une seule nuit.

Ces inquiétudes nécessitent toutefois d'être nuancées. Même si elle connaît des excès de violence comme partout en France, notre ville demeure globalement paisible. Dans bien des domaines, la sécurité y est même plus grande qu'ailleurs.

Il me serait aisé d'affirmer le contraire, d'indiquer que la situation est intenable et d'appeler l'Etat à faire bien plus, puisqu'il est responsable de la justice et de la police nationale. Ce serait une position confortable. Mais ce ne serait pas la réalité.

La police nationale, sous la responsabilité du Préfet, est immédiatement intervenue lors des récents événements et les enquêtes ont été lancées avec minutie sous le contrôle de la justice. Naturellement, l'ensemble des services se sont coordonnés comme à chaque fois en de telles situations et comme nous le faisons régulièrement (CISPD, GPO, etc.) Heureusement que les pouvoirs exécutifs et judiciaires savent échanger et se réunir sans couverture médiatique permanente.

Bien évidemment, notre ville n'est pas devenue une « zone de non-droit » comme certains ont pu avoir intérêt à le laisser entendre cette semaine. Les mots ont leur importance ; la méthode consistant à souffler sur les braises pour ensuite taper sans retenue sur la montée des peurs et des extrêmes n'a fait qu'amener défiance, abstention et tensions.

Sans être excessifs, la sécurité reste une préoccupation, et particulièrement pour la municipalité. Sinon, pourquoi aurions-nous créé une police municipale en 2019 alors que notre ville était la seule de l'Aisne à en être dépourvue ? Pourquoi aurions-nous déployé un vrai système de vidéo-protection depuis 2018 ? Pourquoi aurions-nous augmenté le budget annuel dédié à la sécurité de 400 % en seulement 4 ans ?

A ce jour, une attention particulière est portée sur trois sujets :

- La gare. En raison de notre proximité avec la région parisienne, mais aussi d'une délinquance plus mobile, elle peut être utilisée comme porte d'entrée de faits





délictueux. Dès 2022, la vidéo-protection y sera déployée. Les caméras déjà placées à des endroits stratégiques ont permis la résolution d'affaires.

- Les stupéfiants. Même si nous sommes moins concernés que d'autres villes, ce mal existe partout en France. Il résulte du décalage entre une consommation répandue de cannabis, et une interdiction de sa distribution, qui favorise les réseaux souterrains. Les actions de lutte dérangent. Après 5 agents supplémentaires au commissariat en 2020, une dizaine arriveront prochainement.
- Les délits du quotidien. Vitesses excessives, deux roues bruyants, déjections canines, tapage nocturne... Aux côtés de la police nationale, la police municipale a prouvé son efficacité et ses effectifs continueront de croître. L'objectif de 10 agents dédiés à la sécurité d'ici la fin du mandat (2 en 2017 ; 6 en 2021) est maintenu.

La croissance du nombre d'habitants est souvent source d'inquiétude pour la sécurité des années à venir. Même si notre ville compte seulement autant d'habitants qu'en 1990. Même si les récents événements ne sont vraisemblablement pas liés à de nouveaux habitants.

On ne pourra pas éloigner géographiquement la région parisienne mais la politique d'urbanisme depuis 2017 vise à redresser la barre des équilibres sociaux, qui étaient alors menacés. Nous avons annulé les nouveaux projets de logements sociaux qui n'avaient pas encore obtenu de permis de construire. Nous avons obtenu que les bailleurs sociaux rénovent enfin leurs logements et évitent ainsi un « appel d'air ». Nous avons imposé que les nouveaux projets immobiliers, conformes au plan local d'urbanisme, soient en accession à la propriété et qu'ils s'étalent dans le temps.

Plus généralement, les efforts d'embellissement et de dynamisation visent à attirer des personnes qui viennent à Château-Thierry par envie et non uniquement par contraintes financières.

Enfin, il ne faudrait pas sous-estimer l'importance des politiques sociales (réussite éducative, aides à la parentalité, médiation...) qui contribuent aussi à la sécurité.

Régulièrement remise en cause, la « politique de la ville » menée par les centres sociaux et de nombreuses associations économiques, culturelles et sportives, est utile. Leur moindre activité pendant les confinements a probablement distendu les liens avec ceux qui en ont le plus besoin. Ces liens doivent redevenir plus forts. Tout doit être fait pour détourner les jeunes des machines à broyer.

C'est cet équilibre entre sécurité, urbanisme et action sociale sur le temps long, indépendamment des faits divers et des tentatives d'instrumentalisation politique, qui doit nous permettre de faire de Château-Thierry une ville encore plus apaisée. Et ce, durablement.

Le Maire,
Sébastien EUGÈNE

